

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES INCOTERMS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONAL ET LES TERMES DE VENTE DU
CODE DE COMMERCE UNIFORME (*UCC-A2*): ÉTUDE ET ANALYSE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN DROIT

PAR
ANTOINE HELOU

Février 2006

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	ix
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	xi
RÉSUMÉ.....	xiii
CHAPITRE INTRODUCTIF.....	1
A- Le cadre de l'étude.....	2
B- Le lien causal entre les dispositions du Code et l'application de l'usage international, le coeur du sujet.....	4
C- Schéma de ce qui pourrait être la transaction internationale parfaite.....	5
1- Configuration d'une opération de vente internationale de marchandises, Le déclenchement de la phase contractuelle.....	6
2-Les différentes étapes de la phase contractuelle.....	6
D- Deux institutions différentes: Démonstration basée sur un cas emprunté à la jurisprudence américaine.....	12
1-Le cas Bharat Salt Refineries Ltd. v. Allied International Marketing Corporation, Civil Action No 99 CV 1079-A, US District Court for the Eastern District of Virginia, January 7, 2000. (voir app. B.1, p.130).....	12
a-Les stipulations de la lettre de crédit, ouverte par l'acheteur résidant aux États-Unis, dont fait référence la décision du tribunal.....	13
b-La décision du tribunal.....	13
Dans les faits.....	13
Dans les allégations des parties comme mentionnées dans la décision du tribunal.....	13
Dans les termes de la sentence.....	14
c- Observations supplémentaires relatives au cas sus-mentionné.....	15
Le cheminement de ce travail.....	17
PREMIÈRE PARTIE	
LES TERMES DE VENTE, UNE PRATIQUE CONTRACTUELLE DE LA VENTE INTERNATIONALE.....	18
CHAPITRE I	
DÉFINITION ET RÔLE DES TERMES DE VENTE DANS LE CONTRAT DE VENTE INTERNATIONALE DE MARCHANDISES.....	19

SECTION I

LES TERMES DE VENTE DE LA CCI.....	20
1.1.1 Les quatre familles des Incoterms 2000.....	21
1.1.2 La définition de chacun des treizes Incoterms.....	22
1.1.3 La division des responsabilités respectives des parties en dix obligations.....	23

SECTION II

LES TERMES DE VENTE L'ARTICLE 2 DU CODE DE COMMERCE

UNIFORME.....	24
1.2.1 Le Code de commerce uniforme (<i>Uniform Commercial Code-UCC</i>).....	24
1.2.2 L'Article 2 du Code de commerce uniforme portant sur le contrat de vente de marchandises (<i>UCC-Article 2 Sales</i>).....	25
1.2.3 Quelques particularités techniques propres aux <i>Sections</i> du Code.....	26
1.2.4 Les dispositions des <i>Sections</i> 2-319 à 2-324 de l'Article 2 du Code portant sur les termes de vente.....	26

CHAPITRE II

LE DOUBLE ENJEU DU DROIT ET DE L'USAG DANS L'APPLICATION DES TERMES DE VENTE.....

VENTE.....	33
------------	----

SECTION I

LES INCOTERMS DANS LE CONTRAT DE VENTE INTERNATIONAL DE MARCHANDISES.....

MARCHANDISES.....	33
2.1.1 La nature juridique des Incoterms.....	33
2.1.2 Les Incoterms dans le contrat de vente internationale de marchandise.....	35
2.1.3 La question des obligations non réglées par les Incoterms.....	36
2.1.4 Les lois applicables aux contrats et obligations inhérents à l'exécution du contrat de vente, que les Incoterms ne réglementent pas.....	38

SECTION II

LES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2 : UNE PORTE D'ACCÈS À L'APPLICATION DES USAGES DE COMMERCE À CARACTÈRE INTERNATIONAL, LES INCOTERMS.....

COMMERCE À CARACTÈRE INTERNATIONAL, LES INCOTERMS.....	39
--	----

2.2.1 Les fondements de la construction doctrinale.....	40
---	----

2.2.2 Les usages , le Code et La Convention des Nations Unies du 11 avril 1980 sur la vente internationale de marchandises.....	43
2.2.3 Le pouvoir des parties de choisir la loi applicable au contrat: les dispositions de la <i>Section 1-105</i>	44

DEUXIÈME PARTIE

LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTÉES PAR LES INCOTERMS ET PAR LES DISPOSITIONS DES TERMES DE LIVRAISON DE L'ARTICLE 2 DU CODE, LES ASPECTS JURIDIQUES ET TECHNIQUES.....	50
--	----

CHAPITRE I

L'ÉTUDE COMPARATIVE DES TROIS OBLIGATIONS PRINCIPALES CONSTITUENT DE CHAQUE TERME DE VENTE, LA LIVRAISON, LE TRANSFERT DE RISQUE, CONFORMITÉ DE MARCHANDISE OPÉRANT PAIEMENT.....	51
---	----

SECTION I

LA LIVRAISON ET LE TRANSFERT DE RISQUE DANS LES INCOTERMS ET LES TERMES DE LIVRAISON DU CODE.....	51
1.1.1 L'analyse du fondement juridique de la notion de "livraison" dans les Incoterms.....	54
1.1.2 L'analyse du fondement juridique de la notion "transfert de risque" dans les Incoterms.....	56
1.1.3 La livraison et le transfert de risque dans le Code, conditions d'approche.....	60
1.1.4 La livraison dans Le Code.....	63
1.1.5. Le transfert de risque.....	71

SECTION II

LES OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES RELATIVEMENT AU PAIEMENT DU PRIX ET LA CONFORMITÉ DE LA MARCHANDISE AU CONTRAT.....	76
1.2.1 La conformité de la marchandise, objet de l'obligation A1 des Incoterms.....	76
Le paiement du prix, objet de l'obligation B1 des Incoterms	
Les Incoterms et les modalités de paiement les plus usuelles.	
1.2.2 La conformité de la marchandise dans l'Article 2.....	78
Le paiement du prix dans les termes de vente du Code	

CHAPITRE II

LES AUTRES OBLIGATIONS INHÉRENTES AUX TERMES DE VENTE ET QUI SONT À CONNOTATION JURIDIQUE ET OPÉRATIONNELLE.....	83
--	----

SECTION I

LES OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES RELATIVEMENT À L'OBTENTION DES LICENCES ET AUTORISATIONS, ET À L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS DOUANIÈRES.....	83
2.1.1 Le rôle des obligations A2 et B2 des Incoterms.....	83
2.1.2 La répartition des obligations relatives à l'obtention des licences, des autorisations et à l'accomplissement des formalités douanières à l'export et à l'import dans les termes de livraison de l'Article 2 du Code.....	85

SECTION II

LES OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES RELATIVEMENT AU TRANSPORT ET À L'ASSURANCE.....	96
2.2.1 Les Incoterms et le contrat de transport.....	96
2.2.2 Le Code et les obligations de transport et d'assurance.....	100

SECTION III

LES OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES RELATIVEMENT À LA RÉPARTITION DES FRAIS.....	104
2.3.1 La répartition des frais dans les Incoterms.....	104
2.3.2 La répartition des frais dans le Code.....	107

SECTION IV

LES OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES RELATIVEMENT À L'ENVOI D'UN AVIS.....	108
2.4.1 L'obligation de donner un avis à l'autre partie dans les Incoterms.....	108
2.4.2 L'obligation de donner un avis à l'autre partie dans le Code.....	111

SECTION V LES OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES RELATIVEMENT À LA PREUVE DE LA LIVRAISON.....	112
---	-----

2.5.1 La preuve de la livraison dans les Incoterms.....	112
2.5.2 La preuve de la livraison dans les termes du Code.....	115

SECTION VI

LES OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES RELATIVEMENT À LA VERIFICATION, L'EMBALLAGE, LE MARQUAGE ET À L'INSPECTION DE LA MARCHANDISE.....	117
2.6.1 La vérification le conditionnement et l'inspection de la marchandise dans les Incoterms.....	118
2.6.2 La vérification le conditionnement et l'inspection de la marchandise dans le Code.....	119

SECTION VII

LES OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES RELATIVEMENT AUX COÛTS POUR SERVICE ET ASSISTANCE.....	121
2.7.1 Les obligations relatives aux coûts pour service et assistance dans les Incoterms.....	121
2.7.2 Les frais divers et les termes de vente de l'A2.....	121

CONCLUSION.....	122
Appendice I.....	125
Appendice II.....	130
Bibliographie.....	138

Annexe I

Le Code de Commerce Uniforme de l'État de Tennessee

Les Sections 47-2-319; 47-2-323; 47-2-325; 47-2-401 du Code de Commerce Uniforme de l'État de Tennessee

Annexe II

Uniform Laws Annotated: Uniform Commercial Code, Article 2

Les Sections 1-102; 1-105; 1-201; 1-205; 2-301; 2-401; 2-319; 2-320; 2-321; 2-322; 2-323; 2-401; 2-501; 2-503; 2-504; 2-509 de l'Article 1 et de l'Article du Code de Commerce Uniforme

RÉSUMÉ

La conclusion d'un contrat de vente internationale de marchandises est basée sur le principe de la liberté contractuelle. À cet effet, les lois nationales permettent aux parties de choisir les règles de droit ou encore l'usage international applicable à leur contrat.

Il est courant dans ce genre d'activité mercantile pour les contractants d'insérer un Incoterm, contrat de vente-type élaboré par la Chambre de commerce international, connu aussi par terme de vente, dans leur transaction en vue de réglementer leurs obligations respectives surtout celles portant sur la livraison de la marchandise, le transfert des risques ainsi que sur la répartition des frais et des coûts.

Cependant, la pratique montre que lorsqu'une des parties au contrat réside aux États-Unis, et que la référence à l'Incoterm n'est pas précise et explicite, les contractants risquent de voir appliquer à leur contrat, par le juge du for américain, l'un des termes de vente énumérés par l'*Article 2* du Code de commerce uniforme; loi à caractère permissif, réglementant la vente des marchandises, d'application interne aux États-Unis et disposant surtout de termes de vente avec des acronymes similaires aux Incoterms mais d'affectation différente.

Cependant, la qualification d'usage international des Incoterms, le principe de la liberté contractuelle, la notion du choix de la loi applicable, la construction du Code favorisant l'interprétation des contrats en fonction de la volonté des parties et surtout des usages du commerce, les courants doctrinaux et la jurisprudence, l'étude détaillée des différentes obligations réglementées par les Incoterms et par les deux contrats à expédition et à destination dont dispose l'*Article 2*, doteront notre travail de tout le matériel nécessaire qui nous permettrait à la fin de cette étude de bien tracer les limites entre les deux institutions.